



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Nantes, le 13 mai 2020

**COVID-19 : l'État aide 4000 personnes qui accéderont ainsi à des produits de première nécessité**

L'épidémie de Covid 19 a réduit l'accès des personnes à la rue à des ressources de première nécessité, avec des dispositifs de distribution d'aide fortement perturbés. Pour maintenir cette aide essentielle, le Gouvernement a mis en place depuis le 1er avril 2020 un dispositif exceptionnel de distribution de "tickets chèques services" permettant l'accès aux denrées alimentaires et aux produits d'hygiène.

Les bénéficiaires sont les personnes sans ressource, qu'elles soient hébergées à l'hôtel ou présentes dans des campements et bidonvilles ou encore à la rue.

La direction départementale de la cohésion sociale est chargée de l'organisation et de la coordination de ce dispositif en lien avec des associations.

Le SIAO 44 est l'opérateur retenu pour effectuer les distributions auprès des publics mis à l'abri notamment dans les hôtels où l'aide alimentaire est peu accessible.

Pour les populations vivant dans les bidonvilles, ce sont les associations qui interviennent au plus près de ces publics vulnérables, qui en sont chargées.

En Loire-Atlantique, 89 100 tickets d'un montant 3,50 € ont été distribués lors de deux opérations, au bénéfice de 3 000 personnes pour un montant de près de 312 000 €.

Une opération complémentaire de distribution de 63 280 tickets est programmée d'ici le 18 mai. Elle concerne 3 000 bénéficiaires pour un montant de 221 480 €.

**Au total depuis le début de la crise épidémique, 146 440 tickets auront été distribués au bénéfice de près de 4000 personnes, pour un montant de 500 000 €.**

Ce dispositif – financé par l'Etat - vient en complément de l'aide alimentaire de droit commun et des actions solidaires prises par les collectivités territoriales et les associations.

**Service régional de la communication interministérielle**